



COMMUNE DE FOUSSEMAGNE

Mairie : 11 rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

Tél : 03.84.23.34.40

Courriel : secretariat@foussemagne.com

BULLETIN n° 283 du 10 septembre 2018

Crise sécheresse :

Depuis plus de 2 mois, le département connaît un **déficit pluviométrique couplé à des températures élevées**. Des épisodes de sécheresse ont pu être rencontrés ces dernières années, sans pour autant jamais atteindre le niveau critique actuel. Par conséquent, Madame la préfète a décidé le renforcement des mesures de restrictions de l'usage de l'eau à leur **plus haut niveau**, contenues dans l'arrêté préfectoral n°90-2018-09-05-001.

Sont interdits sur le territoire des communes du Territoire de Belfort :

- Le lavage des voitures même en station professionnelle
- Le remplissage des piscines privées existantes d'une capacité supérieure à 2 m³
- Piscines ouvertes au public : vidanges et remplissage soumis à autorisation
- L'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément
- L'arrosage des terrains de sport et des terrains de golf
- Le nettoyage des pistes d'athlétisme, des tribunes et des équipements de loisirs
- Le lavage des voiries
- Le lavage des terrasses, toitures et façades
- L'arrosage des pistes de chantiers
- Le fonctionnement des fontaines publiques d'agrément
- Le lavage des réservoirs AEP et les purges des réseaux
- Les opérations de maintenance pouvant entraîner une dégradation du niveau de rejet

Ces restrictions sont d'**application immédiate et pour une durée de 2 mois**. Leur non-respect est passible d'une **contravention de 5^e classe** (1500 euros maximum).

Opération Brioches :

La 48^{ème} Opération Brioche se déroulera du : **mercredi 3 au samedi 6 octobre 2018**.



Durant celle-ci, l'Adapei du Territoire de Belfort proposera à chaque foyer du département des brioches, en contrepartie d'un don minimum de 5 euros par brioche.

Afin de réaliser cette opération, l'Adapei **recherche des bénévoles pouvant offrir un peu de leur temps** pour distribuer les brioches dans leur quartier, village, ou immeuble.

Les personnes intéressées peuvent contacter l'association au **03.84.28.20.81** ou contact@adapei90.fr

Repas carpe frite :

L'association de l'**Etang Phara** organise un repas carpe frite à son étang **dimanche 23 septembre à 12h**.

| <u>Menu :</u> | <u>Tarifs :</u> |
|---------------|--|
| Apéritif | 18 € pour les adultes |
| Carpe frite | 10 € pour les enfants de moins de 12 ans |
| Salade | |
| Fromage | |
| Dessert | |
| Café | |



Réservations auprès de Madame Bénédicte GUERET-RIPP au **06.87.43.36.06**

Enquête publique :

Une enquête publique préalable à l'approbation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de l'Allan se déroulera du **lundi 3 septembre 2018 à 9h00 au vendredi 5 octobre 2018 à 17h00**.

Retrouvez toutes les informations relatives au déroulement de cette enquête et **formulez vos observations et propositions** sur le site de la préfecture à l'adresse suivante : <http://territoire-de-belfort.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Consultations-et-enquetes-publiques>

Des **plaquettes** synthétisant les points essentiels du SAGE sont également consultables en mairie de Fossemaigne, aux heures d'ouverture du secrétariat.

Spectacle Compagnie Un Château en Espagne - Blanche :

Dans le cadre du festival Conte & Cie, deux représentations auront lieu :

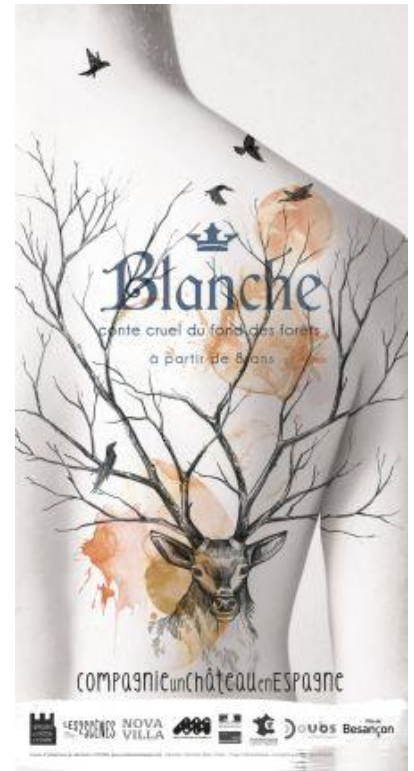
Samedi 29 septembre 2018 à 15h et 18h à la Maison des Arches

Pour tout public à partir de 8 ans
Réservation à la médiathèque : 03.84.23.48.09 ou
mediatheque.fossemaigne@laposte.net
Entrée libre et gratuite

Résumé : Blanche, enfant traquée, au fond des bois, en proie à la méchanceté de cette autre femme insatiable de beauté. Invisible à nos yeux, son histoire nous est contée par le chasseur : seul en scène.

Son monologue le mène de la narration à l'interprétation, manipulant, transformant l'espace au gré des besoins, tantôt dans l'observation, tantôt dans l'action...

Une grande proximité scénographique accompagnée par un espace musical, sonore et vidéo très présent, nous plonge au tréfonds des méandres de nos forêts intérieures et de l'adversité. Une écriture ciselée, aiguisée et assumée pour trancher et se faire l'écho de notre temps. La rage au cœur comment survivre face à la menace...



Propreté du village :



Pour le bien-être de tous et en particuliers des piétons, nous demandons aux propriétaires de chiens **d'éviter de laisser les déjections** canines sur les trottoirs, lieux de passages et espaces verts. Le ramassage est une mesure de bon sens et de respect.

Location d'un logement communal :

- Type F3 - superficie 80 m² - situé au 1er étage de la mairie
- 2 chambres - cuisine encastrée sans électroménager - salon - WC - salle de bain - 1 placard - cave
- Chauffage central avec compteur individuel - eau chaude individuelle
- Loyer 500 € mensuel
- Provision de chauffage 70 € par mois
- Disponible à compter du 8 octobre 2018

Renseignements auprès du secrétariat de mairie : **03.84.23.34.40** ou secretariat@fossemaigne.com